



106 rue de Grenelle
Paris 7

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG

secrétariat : 58 rue Madame - 75006 Paris - tél : 01 45 48 13 50
courriel : contact@erf-pentelux.org - site : www.erf-pentelux.org



58 rue Madame
Paris 6

RAPPORT ANNUEL 2011

et

Assemblée générale du 25 mars 2012

de

l'association culturelle de l'Eglise réformée de Pentemont-Luxembourg



Assemblée Générale du dimanche 25 mars 2012 au temple de Pentemont

Présences à l'Assemblée générale 2012

150 présents et représentés

Le président du conseil presbytéral de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg (ERPL), Jean-Mathieu Hellich et le président du conseil d'administration de l'association d'entraide de Luxembourg-Pentemont (ELP), Bruno Martin Laprade, déclarent ouvertes les deux assemblées générales ordinaires de ces associations

Sur sa proposition, l'assemblée élit le modérateur, Dominique Fougeirol, puis le bureau commun des deux assemblées, Véronique Thierry-Mieg et Bruno Ralay-Ranaivo.

I APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

II RAPPORT FINANCIER

1-COMPTES 2011

Le Trésorier, Jean Herr, rappelle que les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions légales et réglementaires imposées aux associations culturelles entrant dans le champ d'application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006 (plus de 153.000 € de dons reçus donnant droit à un avantage fiscal).

Aucune modification de périmètre n'est à signaler.

A. COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes & produits :

L'exercice 2011 a connu une progression de 1,9% des contributions nominatives ordinaires des paroissiens reçues, à 336.384 € contre 330.185 € en 2010, dépassant ainsi le budget arrêté en mars 2011 (330.000 €), et même le point haut historique qui avait été atteint en 2007 (333.622 €). Cependant il faut noter que la tendance de fond depuis 2003 est une progression seulement légèrement supérieure à l'inflation, abstraction faite des pointes exceptionnelles de 2007 et 2008.

Avec 394 foyers donateurs, 2011 est une année de consolidation, avec un niveau stable par rapport à l'année 2010 qui avait connu une forte progression de presque 9%, après plusieurs années de baisse. Les phénomènes expliquant la baisse du nombre de paroissiens et des contributions constatée pendant les années 2008 et 2009 (changement d'équipe pastorale et changement dans l'organisation des cultes) semblent bien dissipés.

La contribution moyenne s'est établie à 854 €, stable (à + ou - 20 € près) depuis 5 ans.

Les collectes dominicales ont augmenté de 7,8% à 42.717 €. Après le point bas de 2008, nous retrouvons des niveaux comparables à 2003. Cette progression est le reflet de l'augmentation du nombre de participants aux cultes du matin (de 97 à 107 en moyenne), renouée après une année 2010 en baisse, et de la quasi-stabilité aux cultes du soir (de 72 à 70 en moyenne) après une année 2010 en croissance.

Au total pour les deux cultes, la baisse enregistrée en 2010 se trouve effacée en 2011 (177 en 2009, 169 en 2010 puis 177 en 2011).



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



Les dons après cérémonies, nominatifs (16.560 €) et anonymes (6.030 €) sont en forte hausse, de l'ordre de 25%, pour la 2^{ème} année consécutive, avec un nombre de cérémonies ayant donné lieu à dons relativement stable, entre 25 et 30.

Les recettes immobilières s'établissent à 174.070 € en forte hausse pour la 2^{ème} année consécutive : +18% (147.266 € en 2010). Cette évolution provient :

- d'une forte croissance de l'exploitation des locaux du temple de Pentemont, encore en montée en puissance, à 59.763 € (contre 45.921 € en 2010),
- de l'augmentation importante du produit de location des appartements à 36.348 € (20.378 € en 2010) par l'effet année pleine des nouvelles mises à disposition (chambre au boulevard Raspail et 3^{ème} étage de la rue Madame) et des révisions usuelles de prix,
- d'une légère baisse à 77.959 € (80.967 € en 2010) pour les locaux du temple du Luxembourg, baisse voulue en ne reconduisant pas deux conventions qui occasionnaient de la gêne pour les activités d'Église.

A noter que 118.718 € correspondent à des remboursements de frais (contre 101.244 € en 2010) et 55.351 € proviennent de la location de salles ou d'appartements (46.022 € en 2010).

Une somme de 1.050 € a par ailleurs été comptabilisée en produits à recevoir et n'est donc pas intégrée dans les comptes de trésorerie de l'année 2011.

Les Journées d'Église ont rapporté 11.326 €, en augmentation de 13% par rapport à l'année précédente (10.016 €). Cette somme représente la moitié du résultat positif de ces journées, reversée par ELP à l'association culturelle. Toutefois, le paiement par ELP n'étant intervenu que tardivement, cette somme est comptabilisée en produits à recevoir et n'est donc pas intégrée dans les comptes de trésorerie de l'année 2011.

En matière de **dons exceptionnels et recettes financières**, les encaissements 2011 comprennent :

- une subvention de 5.000 € de la SACEM avec laquelle a été établi un partenariat pour l'organisation de la deuxième saison des *Concerts Spirituels de Pentemont*,
- ainsi que 3.525 € de produits financiers, nets de frais bancaires (soit 3.673 € minorés de 147 €).

S'y ajoutent, en comptes de trésorerie, 36.000 € de subvention de la Ville de Paris au titre des travaux, demandés par la Préfecture de Police, de mise aux normes de sécurité des locaux de la rue Madame. Cette somme avait été comptabilisée en 2010 en produit à recevoir et a été effectivement reçue en mars 2011.

À ce total de **620.286 € de recettes de trésorerie** dont 571.408 € ordinaires et 48.879 € extraordinaires, à comparer aux données 2010 (577.126 € dont 527.336 € ordinaires et 49.790 € extraordinaires), il convient :

- d'ajouter la subvention reçue de l'Union Nationale pour charges pastorales (69.219 €),
- d'ajouter les avantages en nature pour 5.835 €,
- de réintégrer les 147 € correspondant aux frais bancaires,
- de réintégrer les 1.050 € et 11.326 € de produits à recevoir,
- de soustraire la subvention d'équipement de la Ville de Paris de 36.000 €, déjà comptabilisée (en produits à recevoir) en 2010,

pour aboutir au total des **produits du compte de résultat de 671.864 €** (663.191 € de produits d'exploitation plus 8.673 € de produits financiers et exceptionnels).

Dépenses & charges :

Les frais de personnel ordinaires et extraordinaires, à 111.179 €, sont en croissance de 5,7% par rapport à 2010.

L'année 2011 a été marquée par la présence en année complète du secrétaire à mi-temps et du Secrétaire général à plein temps, arrivés tous deux mi-2010, le bénéficiaire d'un contrat aidé (CUI : contrat unique d'insertion) au titre du Secrétaire général se traduisant par un remboursement d'une part importante des charges patronales pendant 2 ans (10.694 € en 2011).

Globalement, les dépenses ordinaires de personnel, c'est-à-dire récurrentes, s'élèvent à 115.587 €, en croissance de 14% par rapport à 2010, et les dépenses extraordinaires non reconductibles à 6.286 € diminuées des 10.694 € de remboursement CUI, soit un net de -4.408 €.



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



Les dépenses ordinaires relatives aux trois immeubles à 73.842 € connaissent une progression de 1,1% par rapport à 2010.

Les travaux & immobilisations, classés par habitude en extraordinaires malgré une grande récurrence, s'établissent à 55.835 € (dont 51.905 immobilisés), en baisse importante par rapport à 2010 (80.226 €) :

- Rue Madame ont été réalisés pour 35.044 € de travaux dont 31.910 € immobilisés :
 - ✓ expertise des tuyaux de fonte (3.564 €)
 - ✓ création d'une rampe d'accès côté rue Jean Bart (5.358 €)
 - ✓ rénovation complète des sanitaires du rez-de-chaussée (11.636 €)
 - ✓ expertise de la structure du plafond de la chapelle (8.156 €)
 - ✓ mur coupe-feu pour escalier de secours (2.707 €)
 - ✓ rénovation de la chambre du 3^{ème} étage pour loger le secrétaire (1.463 €)
 - ✓ autres travaux courants (total : 2.159 €) ;
- Rue de Grenelle ce sont pour 20.791 € de travaux et acquisitions qui ont été réalisés, dont 19.995 € immobilisés :
 - ✓ rénovation et extension de l'appartement de gardien de l'aile ouest (3.215 €)
 - ✓ atténuation phonique de la sacristie (9.000 €)
 - ✓ achat d'un orgue électronique (pour remplacer le grand orgue pendant sa restauration par la Ville de Paris en 2012-2013 (8.000 €)
 - ✓ autres achats et travaux courants (576 €).

Les dépenses de fonctionnement ordinaires s'élèvent à 28.816 €, en augmentation de 14% par rapport à 2010 reflétant l'accroissement des travaux réalisés en interne pour l'animation de la paroisse et la communication (édition du *Guide pour servir - GPS*, édition trimestrielle enrichie de la Lettre de Pentemont-Luxembourg, tracts de présentation des activités).

Les dépenses diverses ordinaires s'établissent à 31.639 €, en baisse de 5,1% par rapport à 2010 et se répartissent ainsi entre les différents postes concernés :

- école biblique & évangélisation à 4.005 € (dont 1.819 € de frais de tirages externes et publicité pour les cultes),
- auto & transport, assurances et missions/réceptions à 8.610 €,
- impôts & taxes à 11.011 €,
- divers à 8.013 € (Commissariat aux comptes).

Au titre des autres dépenses extraordinaires ou diminutions de dépenses extraordinaires on soulignera, pour un total net de 602 € :

- le versement d'un don de 750 € pour *Protestants en fête 2013*
- les frais de tirage et publicité pour les *Concert Spirituel de Pentemont* pour 1.467 €
- un remboursement de trop-perçu sur un contrat de 2008 (-1.615 €).

Les coûts relatifs à Paroles Protestantes ont significativement diminué à 6.716 € (18.493 € en 2009 et 10.701 € en 2010) du fait de la mise en œuvre, à partir du mois de mai 2010, de la décision présentée en Assemblée générale d'envoyer la revue à tous les paroissiens répondant positivement à la proposition d'abonnement gratuite qui leur est faite (et non plus à tous les paroissiens). Le nombre d'abonnements est ainsi passé de 513 en avril 2010 à 209 fin 2011.

La Cible totale versée à la région parisienne de l'Église réformée de France s'est élevée à 240.650 € dont 236.400 € de cible ordinaire (+ 3,5%) et 4.250 € extraordinaire (correspondant à 25% du solde de trésorerie de 2010) et reflète l'engagement constant de l'association auprès de l'Église Réformée.

A ces **dépenses de trésorerie de 549.280 €** dont 493.001 € ordinaires et 56.279 € extraordinaires, à comparer aux données 2010 (560.121 € dont 472.549 € ordinaires et 87.572 € extraordinaires), il convient :
de retrancher les dépenses de travaux immobilisés (51.905 €),
et d'ajouter :

- la dotation aux amortissements pour 138.497 €
- la rémunération des ministres mis à la charge (comptable) de notre association par la région de l'Église réformée de France (69.219 €)
- les avantages en nature pour 5.835 €



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



- les frais financiers pour 147 €
- l'augmentation de fin 2010 à fin 2011 des charges à payer pour 15.033 € diminuée des charges comptées d'avance de 1.542 €
- l'augmentation de fin 2010 à fin 2011 des provisions de charges pour congés payés pour 800 € (5.727 € moins 4926 €)

pour aboutir au total des **charges du compte de résultat de 725.364 €.**

Au final,

- **la trésorerie** (comptes courants et livret A Sup Association), qui était de 148.966,72 € à fin 2010 **s'établit à 219.973,55 € à fin 2011** (237.142,96 moins 17.169,41 de découvert), soit une augmentation de 71.006,83 € ;
- **le résultat d'exploitation comptable 2011 est négatif de 62.025,82 €**, à comparer au déficit de l'exercice antérieur de 56.624,01 € **et le résultat comptable total de l'exercice est négatif de 53.500,51 €.**

Le trésorier, rappelant que le budget qui avait été validé par l'Assemblée générale de 2011 était un budget équilibré en trésorerie, donne en résumé les principales raisons de l'important excédent de trésorerie enregistré :

- le niveau excellent des recettes ordinaires (+ 37.158 € par rapport au budget)
- le niveau modéré des dépenses ordinaires (- 12.949 € par rapport au budget)
- le report à 2012 de la réalisation du nouveau site internet qui était prévu pour un montant de 19.000 €
- le fait qu'il n'a pas été nécessaire de consommer la marge de sécurité prévue au budget.

Il précise également que, si le niveau de trésorerie de près de 220.000 € peut paraître élevé, il faut noter que le minimum nécessaire en fin d'année est de l'ordre de 150.000 € afin de ne pas se retrouver à découvert aux moments les plus critiques de l'année qui sont l'été et la fin du mois de novembre, le mois de décembre représentant à lui tout seul autant que 6 mois « ordinaires » pour les contributions nominatives.

B. BILAN

Le total du bilan diminue de 20.498 € de fin 2010 (4.428.307 €) à fin 2011 à 4.407.810 €.

A l'actif, cette baisse s'explique par :

- la baisse des immobilisations nettes de 86.592 € ; celle-ci résulte :
 - ✓ d'acquisitions / entrée en immobilisations de 51.905 €,
 - ✓ d'amortissements nets de 138.497 € ;
- l'augmentation des comptes de tiers, financiers et de charges constatées d'avance de 66.094 € qui s'établissent à un total de 251.061 € ; celle-ci résulte :
 - ✓ d'une diminution des comptes de tiers de 23.624 €, passant de 36.000 € fin 2010 (subvention d'équipement accordée en 2010 par la Ville de Paris et versée en 2011) à 12.376 € (principalement reversement par ELP de la moitié du résultat des Journées d'Église 2011, versé en janvier 2012),
 - ✓ d'une augmentation de 88.176 € des comptes financiers, passant de 148.967 € à 237.143 €.

Au passif, on notera :

- une baisse des fonds propres (-53.501 €) correspondant au résultat comptable négatif de l'exercice
- et une augmentation, pour un total de +33.003 €, des emprunts et dettes (+17.169 € de découvert du compte courant CIC), des comptes de tiers (+15.033 €) et des provisions pour charges (+800 €).

C. NOTE ANNEXE AUX COMPTES

Celle-ci reprend les principes, règles et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes, indique en particulier, dans les notes sur le bilan, les éléments relatifs aux immobilisations et amortissements et dans les notes sur le compte de résultat, l'analyse des charges et produits courants et exceptionnels.



2-CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES

Monsieur Laurent Heilmann donne lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, Monsieur Denis Duchesne, sur les comptes annuels.

Le Réviseur, Monsieur Laurent Heilmann, confirme la conformité des documents présentés à l'Assemblée générale avec ceux certifiés par le Commissaire aux comptes.

3-PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

Les progressions indiquées s'entendent, sauf mention expresse, par rapport au réalisé 2011.

Jean Herr présente le budget 2012 que marquent trois grands objectifs :

Tout d'abord un effort de solidarité exceptionnel vis-à-vis de l'ERF-Région, rendu possible compte-tenu de l'excédent de trésorerie fin 2011, cohérent avec l'engagement constant de notre paroisse, et conforme à la « règle » non écrite de reversement, chaque année, du ¼ de notre excédent de trésorerie réalisé ;

Deuxièmement, un effort accru de communication vers l'extérieur de la paroisse, conformément à l'un des cinq priorités de notre Projet d'Eglise, avec la réalisation d'un nouveau site internet (qui était déjà prévue l'année dernière) et avec un plan de communication ambitieux ;

Troisièmement, un programme de travaux et immobilisations exceptionnel, qui est nécessaire, et rendu possible grâce au matelas de trésorerie dégagé en 2011 et grâce aussi à un important don, affecté à une opération précise, reçue d'un généreux paroissien.

Les principales hypothèses sous-jacentes au budget 2012 sont les suivantes :

- Une progression des contributions et collectes, traduisant notre ambition de croître formulée dans notre Projet d'Eglise
- Des prévisions prudentes, comme chaque année, pour les autres recettes : cérémonies, recettes relatives aux locaux
- Des dons extraordinaires déjà acquis pour l'essentiel
- Des dépenses ordinaires bien maîtrisées
- Et enfin, une trésorerie finale, fin 2012 d'au moins 150.000 € pour ne pas risquer d'être à découvert à l'été et à fin novembre.

Recettes

Le budget des contributions nominatives, qui représentent près des deux tiers des recettes ordinaires (60% exactement) est construit par prudence sur un montant total en progression de 1,1% à 340.000 € (pour 336.384 € en 2011) mais avec une augmentation des contributeurs de 6 foyers supplémentaires, et une contribution moyenne de 850 € par contributeur (pour 854 € en 2011).

Les collectes dominicales sont prévues en progression de 3% à 44.000 € pour refléter notre objectif de voir croître le nombre de participants aux cultes.

Pour les dons après cérémonie, comme chaque année, un montant de l'ordre de la moyenne des trois années précédentes, soit 18.350 €, est retenu.

Les recettes immobilières de toutes natures, qui représentent près d'un quart (24% exactement) de nos recettes, sont prévues à 147.000 €. Elles sont de natures assez différentes :

- Classées en recettes ordinaires, 101.000 € proviennent de dons et remboursements de frais. Prudemment et comme chaque année elles représentent 85% des recettes de même nature de l'année précédente.
- Les locations de salles pour 18.000 € (prudemment à - 10% du montant atteint en 2011) sont classées par moitiés en ordinaire et en extraordinaire.
- Les locations d'appartements représentent 38.000 € en croissance de 4,5%.

Pour les journées de paroisse, l'objectif est fixé à 12.000 €. Par ailleurs, le versement par ELP relatif aux journées 2011 (11.326 €) n'étant intervenu qu'en janvier 2012, il se trouve ainsi en recettes exceptionnelles



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



au budget (de trésorerie) 2012. (A noter qu'un versement complémentaire de 468 € a été reçu de ELP en février 2012, après bouclage définitif des comptes de ces journées.)

En matière de dons exceptionnels, un montant de 39.000 € est inscrit au budget :

- Un don de 30.000 € sous l'égide de la Fondation de France, de la part d'un généreux paroissien, nous a d'ores et déjà été versé en janvier de cette année, pour financer le projet de rénovation complète de l'entrée de la rue Madame.
- La SACEM a d'ores et déjà indiqué qu'une subvention pour les *Concerts Spirituels de Pentemont* nous serait accordée, le montant espéré étant de 5000 €.
- Enfin 4.000 € sont espérés d'une association proche de la paroisse.

Avec des produits financiers nets des frais bancaires de 3.850 €, le **total des recettes s'inscrirait à 625.526 € (+0,8%) dont 562.200 € ordinaires (-1,6%) et 63.326 € extraordinaires (+30%)**.

Dépenses

Elles s'établiraient à **695.350 € (+ 27%) dont 515.800 € ordinaires (+ 4,6%) et 179.550 € extraordinaires**.

Les dépenses de fonctionnement ordinaires sont prévues à 27.800 € en baisse de 4,5% par rapport à 2011.

Les frais de personnel totaux à 111.000 € sont stables par rapport à 2011, le remboursement d'une part importante des charges sociales (10.600 €) relatives au CUI (Contrat unique d'insertion) du Secrétaire général étant reconduit pour la 2^{ème} et dernière année.

Les coûts relatifs à Paroles Protestantes à 7.100 € augmentent de 5,7%, reflétant l'accroissement du nombre d'abonnés (209 abonnements début 2012).

Les dépenses diverses ordinaires augmentent de 19% à 37.800 €. Elles comprennent :

- les dépenses pour l'École biblique, le catéchisme et l'évangélisation pour 9.200 €, en hausse de 91% ; cette forte augmentation s'explique par un ambitieux plan de communication externe, chiffré à 6.200 €, pour mieux faire connaître les cultes et activités de notre paroisse ;
- Les dépenses auto / transports et missions / réceptions pour 6.800 € en baisse de 1,9% ;
- Les assurances, impôts / taxes et divers (dont en particulier les coûts de Commissariat aux comptes), pour 20.000 € en hausse de 5,1%.

Les dépenses diverses extraordinaires à 12.500 € intègrent :

- un don pour Protestants en fête 2013 de 1.000 €
- un budget de communication de 1.500 € pour les *Concert Spirituel de Pentemont* (1.467 € en 2011) ;
- ainsi que 10.000 € de réserve de précaution.

La cible totale versée à la région parisienne de l'Église Réformée de France s'élève à 262.750 € dont 245.000 € de cible ordinaire (+ 3,59%) et 17.750 € extraordinaires correspondant à 25% de l'augmentation de la trésorerie réalisée en 2011.

Le trésorier, sur base des informations concernant l'association et l'ensemble des paroisses de la région parisienne, souligne que le montant des contributions nominatives d'ERPL a augmenté de 31% en euros courants sur les 10 dernières années, alors que celui de l'ensemble des paroisses réformées de la région parisienne n'a augmenté que de 16% en 10 ans. Aussi notre paroisse s'oblige à un effort de solidarité vis-à-vis de la région parisienne et de l'Église entière. C'est ainsi qu'elle majore chaque année ses versements à la région parisienne, d'une part au titre de la « cible » (+ 3,50% en 2011 et + 3,59% en 2012), d'autre part en reversant à la région 25% des excédents de trésorerie dégagés (4.250 € en 2011 et 17.750 € en 2012).

Les dépenses ordinaires d'immeubles, à 78.400 € progressent de 6,2% compte-tenu des taux d'actualisation élevés des contrats d'entretien et d'augmentations fortes du coût du chauffage.

Les travaux et immobilisations s'élèvent à 158.000 €. *Marcel Krebs*, responsable des locaux et travaux, apporte les précisions suivantes :



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



A. Inclus au budget 2012

Les dépenses prévues s'élèvent à un montant exceptionnellement élevé incluant pour 104.000 € des opérations à caractère exceptionnel et pour 54.000 € des opérations à caractère plus habituel.

Les opérations à caractère exceptionnel sont les suivantes :

- Un montant de 30.000 €, financé par le don exceptionnel mentionné précédemment, est réservé pour le projet de rénovation de l'entrée de la rue Madame ;
- Des travaux de remplacement des tuyaux de fonte rue Madame, à la suite de l'audit fait en 2011 (30.000€) ;
- Une réserve de 44.000 € pour deux opérations dont l'évaluation est encore à préciser : la première tranche de travaux de renforcement de la structure du plafond de la chapelle rue Madame suite à l'expertise faite en 2011(32.000 € ?) et, dans un domaine différent, la réalisation prévue d'un nouveau site internet pour la paroisse (12.000 € ?).

S'y ajoute l'importante opération de restauration de l'orgue du temple de Pentemont, qui a été démonté récemment, pour une durée probable de 22 mois, opération pilotée par la Ville de Paris et financée en majeure partie grâce à un très important don d'un mécène membre de notre Eglise, Monsieur Jérôme Seydoux.

Les opérations plus habituelles, pour un total de 54.000 €, concernent pour l'essentiel l'immeuble de la rue Madame :

- Une somme de 11.000 € est prévue pour des opérations indispensables, relatives au respect des normes de sécurité :
 - ✓ La mise aux normes réglementaires des ascenseurs de la rue Madame et du presbytère boulevard Raspail (8.000 €) ;
 - ✓ La révision des installations électriques de deux appartements rue Madame (2.000 €) ;
 - ✓ La création d'un portillon coupe-feu au RdC rue Madame (1.000 €).
- Rue Madame sont par ailleurs prévus :
 - ✓ Au 1^{er} étage, le remplacement d'une partie des dalles de moquette usagées de la chapelle (5.000 €), le nettoyage des vitraux (2.500 €), l'installation d'un projecteur fixe dans la chapelle (2.000 €) et un complément de placards dans la salle Agapè (1.000 €) ;
 - ✓ Au 2^{ème} étage, la rénovation de l'escalier, du palier et du couloir des pasteurs ainsi que l'insonorisation des bureaux des pasteurs (total : 13.000 €) et un complément de placards dans la salle Calvin (1.000 €) ;
 - ✓ Au 4^{ème} étage, la rénovation des chiens assis (4.000 €) ;
 - ✓ Le lessivage des murs de plusieurs salles (3.000 €) et la révision du chauffage pour réduire la facture de gaz (2.000 €).
- S'ajoutent plusieurs opérations diverses pour un total de 4.000 € : des compléments d'appareils auditifs pour les deux temples, la sonorisation de la salle des Psaumes rue de Grenelle utilisée pour la garderie, l'installation de vidéoprojecteurs dans les salles Agapè et Calvin, le remplacement de tables défectueuses.
- Une enveloppe de 5.500 € est réservée pour les petites opérations et imprévus.

B. Envisagés pour au-delà de 2012

Les principaux chantiers de travaux pourraient être les suivants :

- Pour la rue Madame, principalement :
 - ✓ La suite des travaux de renforcement de la structure du plafond de la chapelle,
 - ✓ La rénovation de l'escalier principal menant du rez-de-chaussée au premier étage, en continuité avec la rénovation de l'entrée et de l'accueil ;
- Pour la rue de Grenelle, principalement :
 - ✓ L'amélioration des possibilités d'utilisation des salles en étage et en particulier le *salon Luther*, suite à la réponse positive donnée par la Préfecture de police aux propositions de sécurisation que nous avons faites ; sachant que le propriétaire, la Ville de Paris, devrait prendre à sa charge ces mesures.



Pour résumer le budget 2012 :

- Les recettes ordinaires, au total, sont prévues prudemment à - 1,6 %
- Les recettes extraordinaires, calées sur 39.000 €, sont déjà reçues ou promises pour l'essentiel
- Les dépenses générales ordinaires sont en augmentation raisonnable de + 5,5 %
- Un montant exceptionnellement élevée de 158.000 € est consacré aux travaux & immobilisations
- La trésorerie fin 2012 est prévue à un niveau satisfaisant 150.150 €.

Pour les exercices suivants 2013 et 2014 sont envisagés des budgets plus de régime de croisière :

- budgets à l'équilibre
- recettes ordinaires à + 2,2% par an
- recettes extraordinaires prévues prudemment à 10.000 € par an
- évolution des dépenses générales ordinaires raisonnable de + 4,2 % par an
- ce qui permet de consacrer de l'ordre de 50.000 € par an pour les travaux et immobilisations, hors travaux financés par la Ville de Paris et hors dons extraordinaires supplémentaires.

A l'occasion de sa cessation d'activité comme trésorier adjoint, le président adresse ses remerciements chaleureux à Olivier Cordey, à ce poste depuis plus de 10 ans auprès de François Schlumberger, puis plus récemment de Jean Herr. Le trésorier adjoint tient la comptabilité, garantit que chaque contributeur reçoit son reçu, et est en relation avec le CAC. Merci aussi à son épouse Gisèle. « Là où il y a un homme bien, une femme bien n'est pas très loin »

4-Débat avec l'assemblée.

Question : Les carreaux du sol du temple de Pentemont sont très abîmés.

Réponse : C'est la Ville de Paris qui doit lancer des campagnes d'entretien...

5-Votes

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier au nom du Conseil presbytéral sur sa situation financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral ainsi qu'au commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de 53.500,51 € de l'exercice clos le 31 décembre 2011 intégralement au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2012 et entendu les explications du trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de commissariat aux comptes de Monsieur Denis DUCHESNE et nomme comme suppléant Monsieur François AUGER, pour une durée de six exercices prenant fin à l'expiration de l'Assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes à clore le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



III ANNONCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Une Assemblée générale extraordinaire se tiendra le 18 novembre 2012 dans le cadre de la création de l'Église Protestante Unie de France,

Deux objets pour cette Assemblée générale extraordinaire :

1. Mise en conformité des nouvelles règles « locales » dont la modification statuts
2. L'élection du Conseil presbytéral
 - pour remplacer les conseillers dont le mandat arrive à échéance (règle ERPL des « 12 ans »), et ceux qui ne souhaitent pas poursuivre
 - pour renouveler les autres conseillers

IV ERPL, RAPPORT MORAL ET PERSPECTIVES

Le président de l'association, Jean-Mathieu Hellich, présente la première partie du rapport :

Nous vous présentons le rapport à trois voix. Celles de Marie-Pierre Cournot, de Bruno Martin-Laprade et la mienne. C'est une manière de souligner la complémentarité de nos actions et de garder à l'esprit que les activités cultuelles et d'entraide sont les deux faces indissociables de la même mission d'annonce de l'Évangile : transmettre la Parole et servir.

Marie-Pierre Cournot soulignera que nous ne perdons pas de vue les 5 priorités de notre projet d'Église et que nous avons la volonté de l'actualiser sans cesse : rester sur place en ce domaine, c'est reculer.

Bruno Martin-Laprade rappellera les principales actions de l'Entraide et en décrira les projets.

Nous vous proposons de commencer par mon intervention.

Je me ferai l'écho de réflexions de nos responsables nationaux et ceux de la Région parisienne et qui, tout naturellement, animent aussi votre conseil presbytéral.

Plus précisément, je vous propose d'aborder trois réflexions :

1. Discerner la volonté de Dieu et décider dans notre Église.
2. Exemple d'une décision en débat : le non renouvellement de la mise à disposition de notre Temple de Pentemont à un groupe non chrétien : la fraternité parisienne des unitariens universalistes.
3. S'adapter, changer et respecter notre diversité.

1. Discerner et décider dans l'Église. Où est l'autorité ?

Un bref rappel des grandes lignes de notre gouvernance réformée éclairera mes propos.

La marque de fabrique de notre fonctionnement est le système « presbytérien synodal ». Tous connaissent l'expression, mais il n'est pas inutile d'en rappeler les traits essentiels dont certains semblent peu connus.

Ce système se distingue des deux autres types d'organisation d'Église, le type hiérarchique (où l'autorité vient du haut, ex. Église catholique) et le type congrégationaliste (où chaque congrégation ou assemblée locale se gouverne librement, ex. certaines Églises évangéliques). Dans notre système on organise un constant va-et-vient entre les différents pôles de décisions possibles : assemblée, conseil presbytéral, pasteurs aux niveaux local, régional, national.

L'Église locale est gouvernée par le conseil presbytéral auquel sont dévolus les responsabilités les plus étendues pour gérer les affaires de l'association cultuelle. Il exerce une fonction administrative et aussi une responsabilité spirituelle, qui elle, est partagée avec les pasteurs. Sa compétence est générale et n'est bornée que par les attributions suivantes conférées limitativement à l'assemblée générale :

- a. l'élection des membres du conseil presbytéral.
- b. l'approbation des comptes (obligation pour toutes les associations)
- c. les décisions patrimoniales par exemple ventes ou achats d'immeubles, dissolution, fusion. On se souviendra ici que la naissance de l'Église de Pentemont-Luxembourg a fait l'objet de votes par l'Assemblée générale.

Une conséquence qui peut surprendre : si le conseil presbytéral est élu par l'assemblée générale, celle-ci ne peut pas le renvoyer. Ainsi notre gouvernance ne peut être qualifiée de démocratique, bien que nous utilisions des procédures d'élection. Dans un régime de démocratie politique la souveraineté appartient au



peuple. Il n'est pas possible d'en dire autant de l'Eglise dont le peuple n'est pas le souverain. Le seul chef de l'Eglise est Jésus Christ.

Deux précisions :

- ce n'est pas chaque membre du conseil qui exerce un ministère, mais le conseil tout entier en corps. C'est ce qu'on appelle le ministère collégial. Le président du conseil presbytéral n'exerce pas non plus un ministère personnel, il participe à sa place au ministère collégial.
- l'assemblée générale entend le rapport « moral », ce qui signifie que les membres de l'Eglise présents sont invités à le discuter, à poser des questions, à faire des suggestions, mais le rapport n'a pas à être adopté et ne fait donc pas l'objet d'un vote. L'assemblée ne peut pas se saisir d'elle-même de questions abordées dans le rapport pour émettre des votes à leur sujet. Même si 25% des membres de l'Association culturelle demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour, cette inscription ne peut pas avoir pour effet de transférer à l'Assemblée générale des responsabilités qui sont celles du conseil presbytéral.

Alors où est, plus précisément, l'autorité dans une Eglise comme la nôtre ?

Vous ne m'en voudrez pas d'insister : dans l'Eglise toute charge, toute fonction tout ministère découle de Jésus Christ. C'est le Seigneur Jésus qui est le seul chef. Sa souveraineté n'est déléguée à personne ni individuellement, ni collectivement. Ni despotisme du conseil presbytéral, ni souveraineté du plus grand nombre. Tout est dit. Mais on a envie de dire : « Eh! bien avec ça, on n'est pas aidé » !

Alors comment faire avec ça, précisément et concrètement ?

Quelles attitudes facilitent l'émergence de solutions les plus fidèles (ou les moins infidèles) à l'appel du Seigneur, à ce que nous comprenons de l'Evangile ? C'est cela discerner en Eglise.

Dans nos réunions, c'est dans la diversité des points de vue exprimés que surgit le vouloir de Dieu. Mais on ne peut s'arrêter à l'écoute des points de vue exprimés. Il convient pour avancer, de discerner et décider. Par exemple en conseil presbytéral, on est conduit soit à l'unanimité (souhaitable), soit à un consensus négocié (le plus fréquent), mais en tout cas à une décision respectée solidairement par tous y compris ceux qui avaient un avis différent. Les ingrédients d'une telle démarche : écoute fraternelle, soumission mutuelle.

La voie est rude et il arrive que la pente soit raide !

Dans nos Eglises, chacune, chacun d'entre nous a la responsabilité de placer son frère, sa sœur, son prochain devant Dieu et devant Jésus Christ qui est le seul Seigneur. Qu'est-ce à dire ? Il faut rappeler à chacun que sa responsabilité est directement vis-à-vis de Dieu. L'autre, le prochain est le détour qu'emprunte le Christ pour me placer avec lui devant Dieu. C'est l'interdépendance pour se rappeler que nous dépendons tous de Dieu. Dès lors toute tâche exercée dans l'Eglise est un service communautaire centré sur Jésus Christ. Ce que je fais dans l'Eglise que je sois conseiller presbytéral, diacre, organiste, catéchète, responsable de travaux, visiteur, choriste, je le fais avec les autres pour Jésus Christ.

Concrètement cela a, je crois, 5 conséquences :

- la collégialité : on ne laisse pas quelqu'un tout seul dans son coin exercer une responsabilité
- la rotation : on n'est pas condamné à vie à exercer une tâche ou à en devenir propriétaire
- la formation : on veille à la compétence de celles et de ceux qui sont au service de la communauté
- la reconnaissance : on dit merci à quelqu'un qui remplit une tâche aussi modeste soit-elle
- respect de la personne responsable à qui on a confié une charge : on peut même parler d'un devoir d'obéissance vis-à-vis de la personne (ou du groupe de personnes) à qui on a confié une tâche. Il convient de préciser, cependant, que l'exercice de la responsabilité doit toujours être éclairé par l'écoute, et le cas échéant la prise en compte, de tous les avis y compris des avis divergents ou contestataires.

Enfin, pour que ce système fonctionne, c'est-à-dire pour faire émerger une solution aussi fidèle que possible à ce que nous percevons de l'Evangile, plusieurs attitudes sont, en outre, nécessaires : courage pour toujours exprimer son point de vue, sagesse pour écouter les autres et se laisser convaincre pour avancer ensemble, amour et bonté comme gouvernail pour rechercher ce qui est bon pour les personnes et/ou la paroisse tout entière, enfin prière pour demander sans cesse l'aide du Saint Esprit pour discerner et décider. Cette façon de décider exprime la volonté exigeante de vivre ensemble. « Un vivre ensemble » auquel nous nous savons appelés par l'Evangile.

2. Illustration du processus de décision : le cas pratique d'une décision du conseil presbytéral en débat.

En 2011, le conseil presbytéral a examiné sérieusement et sans précipitation la question du renouvellement, à son échéance annuelle en juillet 2012, de la convention mettant notre temple de Pentemont à la disposition de la « fraternité (pas une Eglise) des Unitariens Universalistes de Paris » pour y tenir son service mensuel le dimanche après-midi. Le conseil presbytéral a décidé le 13 décembre 2011 de ne pas



renouveler cette convention et en a informé l'UJFP. Alerté par ce groupe, l'un d'entre vous en son nom et au nom d'autres personnes a demandé au conseil presbytéral de mettre cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée générale pour que celle-ci se prononce considérant que cette décision préjudicierait à l'image de notre Eglise.

Cette question de fond pose un problème de procédure qu'il convient de re-préciser. La Discipline de l'ERF ne permet pas qu'une telle demande conduise à élargir les compétences de l'Assemblée générale au détriment de celles du conseil presbytéral. Mais il reste, et c'est heureux, toujours possible à un membre de l'Assemblée générale d'interpeller le conseil presbytéral. Je m'efforce donc à la demande du conseil presbytéral tout entier de poser les termes du débat qui pourra s'engager tout à l'heure.

La question posée : l'exercice dans notre temple d'un service cultuel par un organisme professant un syncrétisme total (a-biblique : la bible a la même valeur qu'un journal, astrologique, païen, et totalement centré sur la volonté de chacun) et plaçant tous les concepts religieux ou philosophiques sur le même plan est-il compatible avec notre mission d'annonce de l'Évangile de Jésus Christ ?

Pour répondre à cette question, nous avons mis en œuvre les attitudes évoquées plus haut pour faire émerger la réponse la plus fidèle à ce que nous comprenons de l'Évangile :

- écoute des unitariens universalistes et assistance à l'un de leur service cultuel
- étude de la documentation abondante sur les UU
- écoute des arguments de plusieurs partisans du renouvellement de la convention
- écoute des arguments de plusieurs opposants au renouvellement
- consultation de plusieurs responsables de la FPF, de l'ERF, de la Région parisienne et de pasteurs en plus des nôtres qui ont évidemment participé à nos débats et à notre décision.
- nous avons évalué l'impact négatif éventuel du non renouvellement
- chacun a pris sa décision en conscience c'est-à-dire en responsabilité directe vis-à-vis de Dieu
- nous avons prié pour que le Saint Esprit nous éclaire

Il est indispensable pour comprendre la position du conseil presbytéral de distinguer d'une part les « unitariens chrétiens » ainsi dénommés parce qu'ils sont chrétiens mais ne reconnaissent pas la trinité (ils sont les bienvenus chez nous) et d'autre part les « unitariens universalistes » qui mettent, en effet, toutes les religions humaines et tous les concepts philosophiques ou courants de pensée sur le même plan.

Ils affirment que l'autorité religieuse ne vient ni d'un livre, ni d'une personne mais de nous même. Nous sommes une religion, disent-ils, sans croyance. S'ils reconnaissent les enseignements juifs et chrétiens, ils professent un syncrétisme total, tous azimuts qui fait penser au « New Age » reconnaissant notamment, je cite « la sagesse des religions du monde (et les) enseignements spirituels des traditions centrées sur la terre qui célèbrent le cycle sacré de la vie ».

Les thèses universalistes sont accessibles à tout internaute cherchant une information sur le Temple de Pentemont (ils annoncent sur leur site que nous les hébergeons) et nous semblent en contradiction avec notre foi chrétienne, celle-là même que nous avons pour mission de transmettre. Nous croyons que nous avons la responsabilité de promouvoir clairement l'essentiel de notre foi sans brouiller le message en facilitant la promotion de thèses qui lui sont si étrangères.

Pour que le débat s'instaure, le conseil presbytéral souhaite que celui ou ceux qui contestent la décision du conseil presbytéral expriment leur point de vue tout à l'heure lors du débat. Tous sont invités à s'exprimer dans un sens ou un autre. Nous apporterons alors, bien volontiers, si nécessaire quelques éclairages complémentaires décrivant et expliquant la démarche du conseil presbytéral et sa décision prise dans le cadre de sa responsabilité spirituelle en recherchant une solution aussi fidèle que possible à l'Évangile.

3. S'adapter, changer et respecter notre diversité.

Dans son message au Synode d'Orléans en juin 2011, le président de notre Conseil national, Laurent Schlumberger dans son rapport intitulé « Jalons pour une Eglise d'hospitalités » note que notre Eglise s'adapte au gré des besoins et des appels. Ce remarquable message est toujours consultable sur notre site. Oh ! des blocages subsistent. Notre Eglise est parfois orgueilleuse. Nous vivons nos particularités sur le mode de la supériorité et c'est probablement un réflexe de défense de quelqu'un qui est petit ou se sent faible. Mais nous quittons progressivement et collectivement le modèle du petit troupeau cherchant son assurance dans un héritage à préserver sans oser y toucher. L'évolution de notre Eglise réformée en lien avec ses frères luthériens est en chemin. Selon Laurent Schlumberger le renouvellement le plus important est un élargissement théologique et spirituel. Il lui plaît de constater une diversité apaisée et une complémentarité entre les différentes options théologiques. Il lui semble qu'on ne craint pas d'injecter de la spiritualité, que la prière n'est plus un gros mot, qu'on ne craint pas de faire de l'action sociale, ni de l'évangélisation. On se rend compte de plus en plus que ces options sont complémentaires. La mission de



notre Eglise se déploie en 3 directions : elle prie (spiritualité), elle proclame (évangélisation) et elle sert (entraide).

Est-ce que nous nous reconnaissons, ici à Pentemont-Luxembourg, dans cette description ? Il semble que notre mission déployée en 3 directions (prière, évangélisation, entraide) nous correspond assez bien. Qu'en est-il de la diversité apaisée et la complémentarité entre différentes options théologiques ?

Nous sommes divers. Nous appelons cette diversité de nos vœux. Cette diversité est une richesse. Mais comment gérer cette diversité et satisfaire le plus grand nombre sans entraîner d'importantes frustrations chez certains ?

Il nous semble que dans notre bonne paroisse de Pentemont-Luxembourg des progrès pour une meilleure compréhension par tous de nos choix et de nos actions peuvent être faits.

- Ainsi, je ne suis pas sûr que tout le monde mesure l'intérêt et les bienfaits des sessions Alpha. Est-ce que notre communication sur Alpha est bien adaptée?
- Ainsi, je ne suis pas sûr que les demandes de certains de diminuer la fréquence de la célébration de la Sainte Cène soient facilement reçues ou comprises. Des innovations ou modifications dans la distribution de la Sainte Cène peuvent conduire à des incompréhensions et même à des crispations.
- Ainsi, l'introduction à titre d'essai de fraternités de maison ou maisons d'Évangile susciterait interrogations ou peut-être même méfiance. Or, il semble démontré ailleurs, que de petits groupes fraternels se réunissant autour de l'étude de la Bible chez des particuliers permettent précisément croissance en nombre et en foi, comme nous le souhaitons.
- D'autres détectent dans nos pratiques une dérive libérale et voudraient en discuter. A l'inverse, pour certains ce sont plutôt des comportements évangéliques qui font question ou font froncer les sourcils.
- Le président de l'Entraide donnera des précisions sur notre soutien au Centre de la Mission Populaire du Picoulet. Les formes de notre engagement dans ce beau projet peuvent faire l'objet d'utiles échanges entre nous.

Le conseil presbytéral pense que ces interrogations, idées et projets sont un signe de vitalité de la paroisse et méritent amplement d'être abordées. Nous proposons comme une nouveauté à mettre en œuvre en 2012, de créer des occasions trimestrielles consacrant 30 à 45 minutes au recueil de vos réactions après le culte. Ce serait là un moyen pour le Conseil presbytéral d'être d'avantage à l'écoute de notre communauté, de se comprendre mieux les uns les autres et d'avancer collectivement. Nous vous invitons à nous donner votre avis sur cette proposition lors du débat tout à l'heure.

Conclusion

Au terme de cette présentation, il apparaît que le discernement est une tâche qui n'est pas légère, les choses étant rarement évidentes.

Ce qui me semble marquer le plus notre régime presbytérien synodal c'est l'organisation d'une constante tension. Et la tension est féconde. Dans la diversité des opinions et attentes nous sommes en déséquilibre constant, mais un déséquilibre qui fait avancer, comme le marcheur qui à chaque pas est en déséquilibre et avance précisément grâce à ce déséquilibre. Heureux les marcheurs ! En avant marche !

Puis la vice-présidente de l'association, Marie-Pierre Cournot, présente la deuxième partie du rapport :

Notre projet d'Eglise, que nous poursuivons pour la troisième année, « Accueillants pour une Eglise qui grandit en nombre et en foi » se décline suivant cinq axes.

I- Cultes joyeux et percutants

- Après une année 2010 plutôt en baisse, nous avons enregistré en 2011 une augmentation de plus de 10% des participants au culte du matin (de 97 à 107 personnes en moyenne sur toute l'année) et une stabilité pour le culte du soir, autour de 70 personnes. En moyenne pour l'ensemble des deux cultes, nous avons retrouvé le niveau de 2009.

Un bémol avec les premiers chiffres de 2012 qui nous invitent à rester vigilants, en particulier concernant le culte du soir.

Une conséquence directe pour notre paroisse de cette bonne affluence au culte en 2011, le nombre de paroissiens a fortement augmenté (+ 90 foyers).

- Diversification des cultes et nombreux cultes à thèmes : culte « rendez-vous des parents » et « rendez-vous des jeunes » le 2^{ème} dimanche du mois, cultes musicaux, culte de Noël, de Pâques, culte découverte, culte fleuri ...
- On note la présence en augmentation des générations des jeunes parents et des jeunes.
- Série de prédication sur les Béatitudes.



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



- La « prière bénédiction » lancée en 2011 une fois par mois après le culte, matin et soir, n'a pas été un succès, l'horaire était probablement mal choisi.

Deux nouvelles occasions de prier dans notre paroisse, pour compléter la Halte-prière du vendredi 18h30 rue Madame :

- La Pause-prière, chaque jeudi, à 12h30 au temple de Pentemont. Silence, lectures du jour et beaux textes, prière. Depuis le 9 février 2012.
- La chaîne de prière, pour entourer par la prière quiconque le souhaite : il suffit d'en parler à un des pasteurs, qui proposera de prier ensemble, puis, si le souhait en est exprimé, le pasteur offrira de se retrouver ensemble à la halte prière du vendredi soir, en y conviant un ou deux membres de l'équipe de prière, pour partager le souci et prier à plusieurs. Et enfin, ce partage pourra être élargi à la « chaîne de prière » : en communiquant à tous ses membres juste un prénom et un sujet de prière, sans détails inutiles, pour que chacun l'ajoute à son intercession. De plus, à l'issue du culte du soir, lorsqu'un membre de l'équipe de prière est présent, il pourra s'asseoir dans le coin sous l'orgue, et, le pasteur l'ayant signalé, accueillir toute personne qui voudrait partager ou prier. Le pasteur, attentif, pourra les rejoindre.

II- Développer le bénévolat

- Nouvelles arrivées au sein du Conseil presbytéral suite à l'Assemblée générale de 2011 : Nathalie Ballot-Léna, Jean-Mathieu Hellich, Marcel Krebs et Véronique Thierry-Mieg. Ce qui a entraîné des changements au sein du bureau : Jean-Mathieu Hellich président, Marie-Pierre Cournot vice-présidente, Jean Herr trésorier. Et depuis septembre, c'est Véronique Thierry-Mieg qui assure les fonctions de secrétaire du conseil presbytéral.
- Les différents représentants de ERPL dans les instances de notre Eglise :
 - o Synode régional : pasteurs, François Schlumberger, Véronique Thierry-Mieg
 - o Consistoire sud-est : Marie-Pierre Cournot
 - o Secteur (président : Philippe Rivet de Sabatier) : Taka Matsukuma-Muller.
 - o DEFAP : Jacques Maignier.
- Depuis septembre 2011, nous accueillons dans notre paroisse à la demande de la région et de la commission des ministères, Pierre Somb, futur pasteur en fin d'études. Il anime entre autre le KT 1.
- Patrice Moukoko Ndjock, étudiant en 1^{ère} année de théologie, participe avec Simon Wiblé au KT 2.
- Les BAU, c'est-à-dire les plus âgés de nos scouts, se sont mobilisés pour de nombreuses activités : distributions de tracts (CSP, pause prière ...), peinture du salon d'accueil, service aux tables et animation pour les enfants aux journées de vente et d'amitié. Ils ont également participé à la liturgie des cultes rendez-vous des jeunes le 2^{ème} dimanche du mois, rue Madame.
- La petite équipe d'accueil du vendredi après-midi s'étoffe et participe grandement aux tâches de secrétariat dans une ambiance particulièrement sympathique.
- Boléloko : équipe de bricoleurs pour embellir nos locaux par de petits travaux, se réunit tous les 2-3 mois.

III- Mieux communiquer vers l'extérieur

- Site internet : une nouvelle équipe est en charge du projet. Nouveaux devis, nouvelles réflexions. Des contacts ont été pris avec des paroisses sœurs, l'Oratoire et le Marais, pour évaluer si leur site internet pouvait être adapté chez nous.
La même démarche a été entreprise auprès de l'ERF national qui a créé récemment un tout nouveau site internet sur lequel les Eglises locales peuvent « se brancher » pour développer le leur. Ces solutions ne pourront pas être retenues et d'autres moyens sont encore en cours d'investigation.
- Reprise de la pub pour les cultes : nouvelles cartes de visites pour le culte du matin et celui du soir, kakémonos et campagne de pub dans la presse écrite protestante pour les cultes du soir en septembre dernier.
- Outils de communication interne qui servent pour les nouveaux et les visiteurs de passage :
 - o La plaquette de présentation, nouvelle version en 2012
 - o Le GPS
 - o Penteluxhebdo, lettre d'information électronique. A ce jour nous l'envoyons chaque semaine à 502 personnes.



IV- Animer en semaine le temple de Pentemont

- La nouvelle activité lancée en 2012 : la pause prière (cf. ci-dessus).
- Les CSP se poursuivent. Grande qualité des interventions musicales et des lectures mais l'assistance est en moyenne peu nombreuse, et composée de peu de non-paroissiens. L'objectif d'attirer par cette activité des personnes qui travaillent dans le quartier dans nos murs n'est donc pas encore atteint. Nous devons poursuivre et intensifier les efforts de communication. C'est clairement une priorité qui doit mobiliser chacun d'entre nous dans les mois à venir.
L'année dernière, il est apparu que les Concerts Spirituels n'étaient pas spécifiquement protestants, sauf le lieu. Un concert est spirituel avant d'être protestant et donc le nom « Concerts Spirituels de Pentemont » nous a paru mieux convenir. La saison 2012 vient de commencer.
- Orgue : démonté il y a une quinzaine de jours. Les travaux, sous l'égide de la Ville de Paris et financés en très grande partie grâce à l'action de mécénat d'un de nos paroissiens, Jérôme Seydoux, ont pu commencer et dureront au moins 22 mois.

V- Renforcer l'accueil des nouveaux et des jeunes

- Accueil :
 - o Gros travaux de réfection du hall d'entrée de la rue Madame prévus pour l'année 2012.
 - o Emménagement en septembre 2011 de Joseph Kwete et de sa famille dans l'appartement de la rue de Grenelle, laissé vacant par le départ de Véronique Fleury. C'est maintenant Joseph qui est en charge de la réservation des salles rue de Grenelle et de l'accueil des groupes et communautés qui se succèdent dans ces locaux.
- Nouveaux :
 - o Nouveaux de 2010, dîner d'accueil le 20/01/2011 : 80 personnes invitées, 22 ont participé au dîner (en semaine)
 - o Nouveaux de 2011, dîner d'accueil le 14/01/2012 : 130 personnes invitées, 15 ont participé au dîner (un samedi soir). Les nouveaux qui le souhaitent, notamment ceux qui n'ont pas pu venir au dîner de janvier sont invités au déjeuner d'après culte du 1er avril pour une présentation.
 - o Il n'y a pas eu de parcours Alpha en 2011, année de pause et de réflexions. En 2012, notre équipe d'animation s'est déplacée à St Thomas d'Aquin pour un parcours qui se termine dans quinze jours. Le succès a été grand avec environ 35 participants à chaque soirée et une trentaine au week-end de retraite.
- Jeunes :
 - o Camp de ski 2011 : celui de 2012 vient de se terminer avec 35 participants et une nouveauté : deux camps jumelés, un pour les 14-18 et un pour les 18-25.
 - o Les jeunes participent à la liturgie des cultes « rendez-vous des jeunes » tous les 2èmes dimanches du mois rue Madame
 - o Le groupe des 30-45 : c'est un dîner trimestriel qui réunit une trentaine de personnes et une participation croissante au culte « rendez-vous des parents » le 2^{ème} dimanche du mois rue de Grenelle.



RAPPORT STATISTIQUE POUR L'ANNEE 2011

Situation numérique au 31 décembre

Nombre de membres de l'association culturelle : 625
Nombre de foyers versant des offrandes nominatives : 394
Nombre de membres d'Eglise : 1635
Nombre de foyers connus : 794

Inscriptions sur les registres du 1^{er} décembre au 31 décembre

Baptêmes et présentations : 19
Accueil à la cène : 14
Bénédictions de couples à l'occasion de leur mariage : 7
Services funèbres : 16

Ministères locaux (tous lieux confondus)

Conseillers presbytéraux : 14
Prédicateurs/trices : 5
Catéchètes : 16
Catéchumènes : 36
Catéchèse d'adultes : 50
Enfants inscrits à l'éveil biblique : 30
Enfants inscrits à l'école biblique : 35
Inscrits à des groupes de jeunes : 12
EEUdF : 110
Jeunes ménages : 40
Chorales : 70



V DEBAT ERPL / ELP avec l'assemblée

Le non-renouvellement de la convention avec les Unitariens universalistes fellowship de Paris UUFP

Un paroissien a interpellé par écrit (lettre du 25 février 2012) le Conseil presbytéral sur le non-renouvellement de la convention avec les UUFP.

Il prononce 3 remarques :

- en 2007, le pasteur et le président du Conseil presbytéral de l'époque ont constaté que cette communauté est ouverte, a besoin de locaux et peut être encouragée.
- l'UUFP est affiliée à un regroupement d'Églises. Elle a tenu ses assemblées dans le recueillement, a payé sa location, et n'a pas connu de dérive sectaire
- le président du conseil presbytéral et un ancien président ont assisté à leur culte le 20 novembre 2011 ; le paroissien qui conteste le non-renouvellement y a assisté le 11 décembre, et y a entendu notamment des chants et la lecture de la bible.

Ce paroissien souligne que les Unitariens universalistes (UU) sont rattachés aux Églises libérales où participaient Albert Schweitzer et Théodore Monod. Il s'interroge sur la démarche ne permettant pas à l'Assemblée générale de débattre de l'accueil avant que le Conseil presbytéral prenne sa décision.

Débat dans l'assemblée où plusieurs paroissiens interviennent :

- L'Église a pour vocation première d'annoncer que Jésus-Christ est le Seigneur, et pas de soutenir le syncrétisme. Le président a bien mené la démarche, au niveau du Conseil presbytéral.
- Un paroissien rapporte le témoignage d'un membre de sa famille qui n'a pas trouvé de différence entre sa paroisse, l'Oratoire et les unitariens chrétiens, sa confession d'origine, avant 1966, date de la fusion entre la confession unitarienne et la confession universaliste. Mais les UU sont très différents et elle ne s'y retrouve pas, comme Albert Schweitzer et Théodore Monod ne s'y retrouveraient probablement pas non plus.
- Une paroissienne aurait aimé savoir qui a voté quoi en Conseil presbytéral. Elle aimerait que nous acceptions la différence. De quoi avons-nous peur ? Sommes-nous des hommes de peu de foi ?
- Une paroissienne rappelle l'édit de tolérance de 1787, le concordat de 1805. La tradition d'accueil doit se continuer, y compris avec UU.

Réponse du président: en 2007/2008 il y a eu confusion entre les Unitariens universalistes d'une part et les Unitariens chrétiens d'autre part. En 2011, la différence entre les deux confessions a été perçue. Pourquoi la communauté UUFP semble-t-elle cacher la dérive des UU par rapport aux Unitariens chrétiens ? Ce n'est pas une Église, mais une association 1901. Au culte du 20 novembre 2011, le président du conseil presbytéral a vu une assemblée chaleureuse, mais sans référence à Jésus Christ. Il y a incohérence entre notre déclaration de foi et la position des UU, qui exerce un culte professant publiquement une religion affirmant que toutes les croyances se valent. Cela trouble certains paroissiens qui ont protesté.

Par ailleurs, des Eglises chrétiennes demandent l'hospitalité à Pentemont.

Culte 6 mai au Picoulet ; Y aura-t-il un culte rue de Grenelle ?

Jean-Paul Morley : le culte aura lieu au Picoulet le matin. Le soir rue Madame. Ce culte au Picoulet témoigne de l'engagement de la paroisse ERPL d'aider ce centre à répondre à son témoignage protestant. Il y aura un culte sans sainte cène rue de Grenelle le matin.

Trimestrielles

Pour organiser des débats comme ceux qu'on aurait pu imaginer avant l'Assemblée générale sur les UUFP avant la prise de décision du conseil, Jean-Paul Morley suggère d'établir des réunions-débats trimestrielles après le culte. De tels débats nourriront le Conseil presbytéral.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le modérateur déclare close l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg, puis l'assemblée bénie par les pasteurs. Un verre de l'amitié fut suivi d'un repas paroissial, avant l'éparpillement de chacun vers 14h30.



Composition du Conseil au 12 avril 2012

Bureau

Président	Jean-Mathieu HELLICH	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Vice-président	Marie-Pierre COURNOT	fin de mandat en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Trésorier	Jean HERR	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Secrétaire	Véronique THIERRY-MIEG	mandat renouvelable en 2015 (ramené à 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Pasteur	Jean-Paul MORLEY	
Pasteur	Simon WIBLÉ	

Conseillers

Nathalie BALLOT-LÉNA	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Alain BONNET	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Dominique FOUGEIROL	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Marcel KREBS	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Takako MULLER	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
François-Xavier ROMANACCE	mandat renouvelable en 2015 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Basile SCHLUMBERGER	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
François SCHLUMBERGER	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Francis SYKES	fin de mandat en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Denis VERREY	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)

Pièces jointes

Rapport général du Commissaire aux comptes :

- Le rapport de Monsieur Denis DUCHESNE,
- Le compte de résultat 2011,
- Le bilan au 31 décembre 2011,
- La note annexe aux comptes 2011.

Les autres documents financiers présentés en Assemblée Générale :

- **L'état de synthèse** des finances de l'association (2007 à 2011),
- **Le réalisé de l'année 2011 et le budget de l'année 2012** (en regard du réalisé 2010, du budget 2011) **et les perspectives 2013 et 2014** en flux de trésorerie,
- **Le tableau de suivi des travaux** 2011 et inscrits au budget 2012 (en regard du cumul 2001 à 2012)